L'ABEILLE.

JOURNAL DU MATIN

PARAISSANT TOUS LES JOURS

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY

Le Général d'une Convention Nationale

VOTE POUR LA NOMINATION

VENDREDI, MATIN, 27 JUILLET 1832

MONTAGE

Deux Actes importants viennent d'être consommés dans la présente semaine : le choix du Président et du Vice-Président de la République, et la clôture de la session législative. Le premier de ces actes a été accompli par la Convention Nationale qui s'est réunie à Baltimore, le 21 de ce mois, et qui a désigné, pour candidats à la Présidence et à la Vice-Présidence, MM. Henry Clay et John Sergeant. Le second acte a été accompli par le Congrès, qui a fermé sa session le 16 de ce mois, après avoir siégé pendant quatre mois et demi.

Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de la Convention Nationale. Nous parlerons demain de la session du Congrès.

Cette Convention a été composée de 334 membres, représentant les 24 États de l'Union. Elle a été présidée par M. John Sergeant, de Philadelphie, et a été assistée de deux secrétaires, MM. Moses Dawson, de Cincinnati, et Robert Lucas, fils du Gouverneur de l'Ohio.

Les délégués ont été nommés par des Conventions locales, ou par des Comités électoraux, dans chaque État. Ils ont été choisis, en général, parmi les hommes les plus recommandables par leurs talents et leur patriotisme.

Il n'est pas vrai, à notre connaissance qu'il en ait été envoyé par le parti anti-maçon.

NOUVELLES DIVERSES D'EUROPE.

Les nouvelles reçues de Londres, à la date du 30 juin, sont peu importantes. Le Parlement avait prorogé ses travaux jusqu'au 31 juillet. Le choléra continuait ses ravages dans la capitale de l'Angleterre, mais il paraissait diminuer d'intensité. Le nombre des victimes, depuis le commencement de la maladie, s'élevait à 6,536.

Le Roi Guillaume, de Hollande, a publié, le 18 juin, un manifeste, dans lequel il déclare qu'il ne consentira à aucun arrangement définitif avec la Belgique, avant que la Conférence de Londres ait reconnu que la Belgique a rempli toutes les conditions du traité du 15 novembre 1831.

Le Roi Léopold a accepté tout dernièrement la Constitution belge, et a prêté serment de la maintenir.

Le Pape n'a pas encore pris de mesures pour faire rentrer ses sujets révoltés dans l'obéissance. Il paraît même que les Romagnols ont refusé d'accepter les propositions qu'il leur a faites à cet égard.

Le Roi de Portugal a fait publier